



Domaine ALBERT MOROT

En 1880, Berthe Morot achète le parc de la Creusotte. Elle y construit le château et les chais où le domaine est toujours installé aujourd'hui. Les générations suivantes cessent l'activité de négoce et se recentrent sur les propres vignes du domaine.

En 2000, Geoffroy Choppin de Janvry, arrière-petit-neveu d'Albert Morot, engage le domaine dans une culture vertueuse. 2015 est le premier millésime certifié en agriculture biologique.

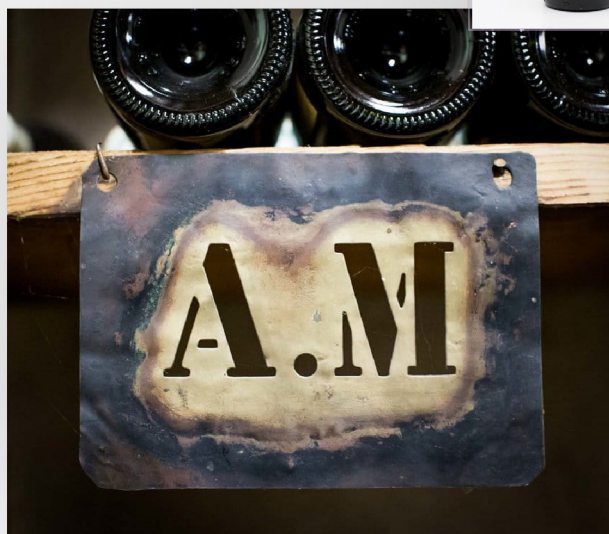
Une nouvelle page se tourne. Le groupe familial de Guillaume et Sophie POITRINAL rachète ce domaine historique créé en 1820. Les nouveaux propriétaires font appel à Pierre-Jean VILLA pour prendre en main la destinée de la maison et lui donner une nouvelle impulsion dans la lignée du travail entrepris depuis plusieurs générations.

Riche de ses 10 appellations cultivées en agriculture biologique sur 8 hectares, le domaine Albert Morot vous invite à un voyage au cœur des terroirs de Beaune : Bressandes, Grèves, Marconnets, Cent-Vignes, Teurons, Aigrots et Toussaints façonnent ce domaine historique, fondé en 1820.

La maison possède aussi l'emblématique "Clos de la Batallière", un monopole d'environ 2ha en AOP Savigny-Lès-Beaune 1er cru, ainsi qu'une petite production de Pommard.

Produire des vins purs et racés faisant ressortir l'identité et la typicité de chacun des terroirs, telle est la philosophie du domaine.

Depuis 15 ans, le domaine s'est engagé dans la voie de la viticulture biologique. 2015 est le premier millésime certifié.





Domaine ALBERT MOROT

Les Vins Rouges

Beaune 1er Cru Les Marconnets

Beaune 1er Cru Les Bressandes

Beaune 1er Cru Les Aigrots

Beaune 1er Cru Les Toussaints

Beaune 1er Cru Teurons